

REVUE

D'HISTOIRE DU

BAS-SAINTE-LAURENT

VOLUME XVIII, NUMÉRO 1 (46)

JANVIER 1995

6,95 \$



- Les luttes au JAL
- Le sorcier d'Anticosti
- Pointe-au-Père
- Théodore-Jean Lamontagne
- Rapport d'Arthur Buies

**REVUE D'HISTOIRE
DU BAS-SAINT-LAURENT**

Publiée deux fois l'an par l'Université du Québec à Rimouski (le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) et le module d'histoire) en collaboration avec la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

Fondée par M. Noël Bélanger en 1973

Comité de rédaction

Module d'histoire :

Gaston DESJARDINS

GRIDEQ :

Paul LAROCQUE

Jean LARRIVÉE

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Pierre COLLINS, secrétaire-archiviste

Graphiste :

Richard FOURNIER, Service des communications

Photographe :

Jean-Luc THÉBERGE, Service de l'informatique

Trattement de texte :

Marie SAINT-LAURENT

Politique rédactionnelle

Les personnes intéressées à publier des articles, notes de recherche, notes biographiques ou comptes rendus peuvent faire parvenir leurs manuscrits ou disquettes en tout temps. Les textes devront être sur un format 8 1/2 x 11 à 1 1/2 interlignes avec un maximum de 15 pages.

Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste pour publier dans la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent. Le comité de rédaction peut, dans certains cas, assurer un support technique aux auteurs. Les textes sont lus par le comité et recommandés, selon le cas pour publication. Les auteurs demeurent cependant responsables du contenu de leurs textes. Une invitation cordiale est faite aux intéressés.

Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-0381-8454

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Photographie de la page couverture :

Scène hivernale à la campagne (coll. Lionel Pineau).

Sommaire

REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT
Volume XVIII, numéro 1 (46) janvier 1995

| | Page |
|--|------|
| Éditorial | 2 |
| Pierre COLLINS | |
| La fondation du JAL, partie II : les luttes | 3 |
| Oleg STANEK | |
| Pointe-au-Père : du village à la ville | 10 |
| Jean LARRIVÉE | |
| Louis-Olivier Gamache, le sorcier de l'île d'Anticosti. Du mythe à la réalité | 13 |
| Mario MIMEAULT | |
| Patrimoine : La maison Dubé, reconstruction d'un modèle ancien | 19 |
| Nadine COULOMBE | |
| Théodore-Jean Lamontagne, marchand et entrepreneur (1833-1909). La correspondance comme source d'investigation du passé | 20 |
| Jean-Pierre BÉLANGER | |
| Chroniques rimouskoises : L'aveu et dénombrement des seigneuries de Rimouski et de Rivière-Métis | 27 |
| Béatrice CHASSÉ | |
| Vieux écrits : rapport d'Arthur Buies | 30 |
| Pierre COLLINS | |
| En bref | 35 |
| Paul LAROCQUE et Euchariste MORIN | |
| Des livres à lire! | 36 |
| Gabriel AUCLAIR, Paul LAROCQUE, Euchariste MORIN | |

- Pour s'abonner à la Revue : (deux numéros par année)
- | | |
|-----------------------|----------|
| Individu | 14,00 \$ |
| Individu (soutien) | 20,00 \$ |
| Institution | 35,00 \$ |
| Institution (soutien) | 50,00 \$ |

Écrivez à : Pierre Collins UQAR
300, allée des Ursulines
Rimouski, Québec, G5L 3A1
418-723-1986 poste 1669

Louis-Olivier Gamache

Le sorcier de l'île d'Anticosti, du mythe à la réalité

MARIO MIMEAULT
HISTORIEN

Considéré dès son vivant comme le sorcier de l'île d'Anticosti, Louis-Olivier Gamache est passé à la postérité sous le couvert de la légende. Le récit de vie cet ex-Pistolois et Rimouskois agrémentait encore, au milieu du siècle, les soirées de nombreux foyers bas-laurentiens et même québécois. Enrichie d'une génération à l'autre, la tradition orale a tellement grandi les traits de cet individu et certains épisodes de sa vie que la figuration du personnage a versé dans l'in vraisemblable¹.

L'image populaire qui s'est attachée à Louis-Olivier Gamache nous présente en effet pour réel ce qui est imaginaire, mais derrière la légende il y a un homme, un époux, un père de famille qui n'est pas tout à fait étranger à la renommée qui lui est échue. Ce sont toutes ces facettes de sa vie que nous aborderons dans cet article, non pas nécessairement pour rétablir des faits ou une réputation galvaudée, mais plutôt, en allant plus loin que la redite, pour redonner au personnage sa dimension humaine et par là, peut-être, mieux comprendre à travers le périple de sa vie comment nos ancêtres vivaient.

Trois sources différentes ont servi à la poursuite de ces deux objectifs. Les archives notariales ont permis de préciser les temps forts du vécu de Gamache et de reconstituer les étapes professionnelles par lesquelles il est

passé. Grâce à cette documentation, on sait maintenant que le Sorcier d'Anticosti fut à un moment ou l'autre de sa vie marin, pêcheur, traiteur, mar-



Dessin de Justin Samuel.

chand et navigateur. Les actes d'état civil, qui nous ont été aussi très utiles, témoignent pour leur part des grands événements qui ont touché la famille de Louis-Olivier Gamache tandis que des monographies locales et régionales offraient le cadre historique dans lequel le héros de notre article avait vécu.

LA LÉGENDE DU SORCIER DE L'ÎLE D'ANTICOSTI

«Il n'est pas un pilote du Saint-Laurent, pas un matelot canadien, qui ne connaisse Gamache de réputation», disait de lui l'abbé Jean-Baptiste Ferland au siècle précédent. Dans les récits populaires, ajoutait-il, «il est représenté comme le beau idéal d'un forban, moitié ogre et moitié loup-garou, qui jouit de l'amitié et de la protection spéciale d'un démon familier»².

Les anecdotes au sujet de cet homme, qui passerait aujourd'hui pour un original sans plus, se font déjà légion quand l'historien le rencontre au cœur de son royaume en 1852. On a vu un jour son bateau à voile avancer sur l'eau par temps plat. D'autres racontent que Louis-Olivier Gamache a échappé à la poursuite de gens qui lui étaient hostiles en se transformant en feu follet. De mauvaises langues ajoutent même *«qu'il a massacré des équipages entiers et s'est emparé de riches cargaisons»³.*

À Rimouski, une hôtelière raconta que Gamache avait passé une soirée seul avec le diable dans une chambre de son hôtel. N'y avait-il pas pour elle meilleur moyen d'attirer la clientèle! Elle lui avait servi un repas pour deux, rapporta-t-elle à ses clients, et elle avait entendu des bruits de voix

à travers les murs bien qu'elle n'ait vu personne d'autre que lui entrer ou sortir de la pièce. Comme l'aimable amphitryon eut vite fait de répandre le bruit dans le village, l'auberge se remplit bientôt de curieux et Gamache, en remettant, organisait dès le lendemain soir une seconde séance de spiritisme qu'il raconta à Ferland en démontant le subterfuge par lequel il avait mystifié les visiteurs attroupés à sa porte et provoqué leur fuite⁴.

C'est que «quelquefois, avait-il confié à l'homme de lettres qui le visitait, il m'est arrivé de f...r une bonne peur à ceux qui paraissaient me craindre». Et, là, Louis-Olivier Gamache de lui rapporter comment il avait effrayé un jeune pilote qui avait trouvé refuge chez lui par jour de mauvais temps. Emporté par les élans de sa plume, Ferland enrichit si bien son récit qu'il tomba dans le fabuleux et contribua à renforcer l'imaginaire collectif⁵.

LES ORIGINES DE LA LÉGENDE

L'abbé Ferland fut le premier à rapporter le halo dont Louis-Olivier Gamache s'entourait, mais, selon l'auteur, si le personnage a joui de son vivant d'un mauvais renom, c'était parce qu'il l'a bien voulu. Lorsqu'il lui



L'abbé J.B.A. Ferland
(Benjamin Sulte, Histoire des Canadiens-français, vol. VI, p. 57).

rendit visite, son nom retentissait à ses oreilles depuis déjà plusieurs années.

L'origine de la fabulation que cet insulaire a orchestrée autour de sa personne pourrait en fait remonter à 1829. Le capitaine Robert Mearns perdit à l'automne de cette année-là son navire, le Middlesex, sur les récifs de l'île Anticosti et, semble-t-il selon les plaintes portées subséquemment par cet officier, la conduite des insulaires à l'égard des matelots naufragés avait laissé à désirer⁶. Une enquête a par la suite lavé les habitants d'Anticosti des soupçons qui pesaient sur eux, mais cela a suffi pour renforcer la réputation de naufrageurs et de pilliers d'épaves que l'on prêtait depuis longtemps aux gens de l'estuaire⁷.

Louis-Olivier Gamache ne s'est certes pas offusqué de toutes ces allégations. Des équipages sans moralité sillonnaient à l'époque les eaux du golfe Saint-Laurent en tous sens et plusieurs se livraient volontiers au pillage. Des établissements côtiers étaient victimes de leurs exactions dont il voulait se prémunir⁸. Ces ragots servaient donc bien le sorcier d'Anticosti et la notoriété de ses exploits devait tenir les importuns éloignés de ses installations.

Il est évident, cependant, que Gamache ne se fiait pas à sa seule notoriété pour tenir les indésirables éloignés. Il avait transformé son gîte en un véritable arsenal lourdement armé. Ses rares visiteurs avaient vu, suspendus aux murs, des pistolets, des sabres, des baïonnettes et des fusils chargés à bloc. Toutes les ouvertures de sa demeure pouvaient de plus être aisément barricadées⁹. Ces précautions s'ajoutant à sa mauvaise réputation, cela le sécurisait certainement davantage, puis le bouche à oreille a fait par la suite son oeuvre, comme le désirait Gamache. Plus tard, les plus belles plumes du Québec ont répété et enrichi l'histoire du sorcier de l'île d'Anticosti au point de l'amplifier et d'en faire un mythe.

LA FAMILLE DE LOUIS-OLIVIER GAMACHE

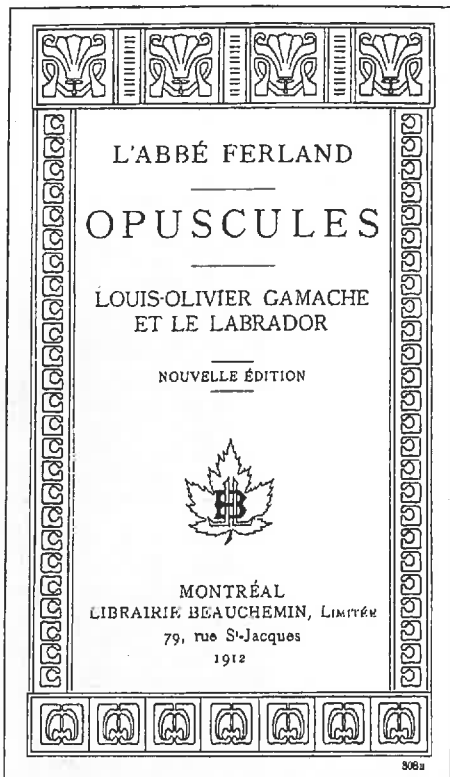
Louis-Olivier Gamache, l'homme, était pourtant un citoyen bien ordinaire, voire même sympathique. Ferland l'a rencontré alors qu'il approchait les soixante-dix ans et il nous en donne une description attachante :

À peine avions-nous mis les pieds à terre, raconte l'historien, qu'un homme, en cheveux blancs, s'avance vers nous et vient me saisir la main avec énergie et cordialité. (...) il était plein de feu et d'activité, parlait fort et ferme, et s'occupait de ses affaires avec tout l'entrain d'un jeune homme.

Plus loin il écrit de lui que «dans sa personne, les dehors étaient rudes, mais le fond du coeur était bon». Farceur à ses heures, «il était le premier à rire des moyens qu'il avait employés pour acquérir sa terrible renommée»¹⁰.

Le sorcier d'Anticosti descendait d'une vieille famille canadienne dont le pionnier, Joseph, avait été seigneur de l'Islet¹¹. Louis-Olivier Gamache était le fils de Michel Gamache, menuisier et navigateur, et de Marie-Reine Després dit Disséré, de l'Islet¹². Il serait né à cet endroit vers 1784 et nous lui connaissons seulement deux soeurs, Geneviève et Christine, qui s'y sont mariées. Gamache fut baptisé sous le prénom de «Louis» et vécut sous cette appellation légale jusqu'en 1829, année où il lui substitua celui de «Louis-Olivier»¹³.

Celui que plusieurs ont dépeint sous des traits effrayants s'est marié à deux reprises. Il a d'abord épousé Françoise Bachelet dit Cassista le 11 janvier 1808 à la Rivière-Ouelle¹⁴. Celle-ci lui donna dix enfants avant de décéder en juillet 1836. Elle avait, cet été-là, accompagné son mari à Québec avec sa jeune fille de dix ans, Christine, mais la capitale provinciale connaissait alors une épidémie de petite vérole. Toutes deux ont contracté la maladie peu avant leur départ et la famille s'était arrêtée pour prendre un temps de repos chez sa fille Marie-Rose, épouse de Nicolas Rioux, à l'île-Verte. Malheureusement,



Le livre de Ferland racontant l'histoire de Gamache a connu une large diffusion au Québec ainsi que plusieurs éditions (Coll. Mario Mimeault).

leur état empira et Françoise Cassista ainsi que sa fille Christine décédèrent après quelques jours et elles furent inhumées à cet endroit¹⁵.

Gamache, dont la plupart des enfants étaient mariés, avait encore deux garçons et deux filles sous sa responsabilité, mais il ne semble pas les avoir ramenés avec lui à Anticosti. Il les a apparemment placés chez sa fille Marie-Rose ou chez sa propre soeur Christine, qui, elle aussi, avait épousé un résidant de l'Île-Verte, Isaac Bernier. Il aurait ensuite épousé Catherine Lot¹⁶ en deuxième noces, mais il n'a pas encore été possible de trouver ni l'endroit ni le lieu de leur union. Mgr Charles Guay dit qu'ils se sont mariés à Québec vers 1837, ce qui est plausible, compte tenu de l'année de naissance de leur première fille deux ans plus tard.

L'absence de documents laisse cependant croire que Louis-Olivier Gamache et Catherine Lot ont vécu en union libre plutôt que selon les liens sacrés de l'Église. Cette jeune femme venait de la paroisse de Montmagny où, là non plus, on ne trouve pas de trace de ce mariage. Par ailleurs, le testament de Gamache renferme une clause où le testataire lègue une pension à sa compagne en des termes qui sont révélateurs. Plutôt que de «léguer à son épouse» comme on s'y serait attendu, Gamache «*donne et lègue à Catherine Lot, fille majeure, ci-devant de la paroisse de Saint-Thomas (de Montmagny), demeurant avec moi, une pension...*»¹⁷.

Le couple Gamache-Lot eut quatre enfants en tout. Catherine Lot céda sur l'île Anticosti dans des circonstances assez tristes comme l'a raconté sa fille aînée. Se trouvant seule avec ses trois enfants en bas âge, elle succomba à un malaise cardiaque pendant que son mari était parti trapper dans la forêt éloignée. Les enfants attendirent près de sa dépouille jusqu'à ce que leur père revienne huit jours plus tard¹⁸. Les enfants du deuxième lit quitteraient aussi l'île Anticosti après le décès de leur mère et Gamache y demeurerait seul avec quelques engagés jusqu'à sa mort qui surviendrait en septembre 1854¹⁹.

DE DÉMÉNAGEMENT EN DÉMÉNAGEMENT

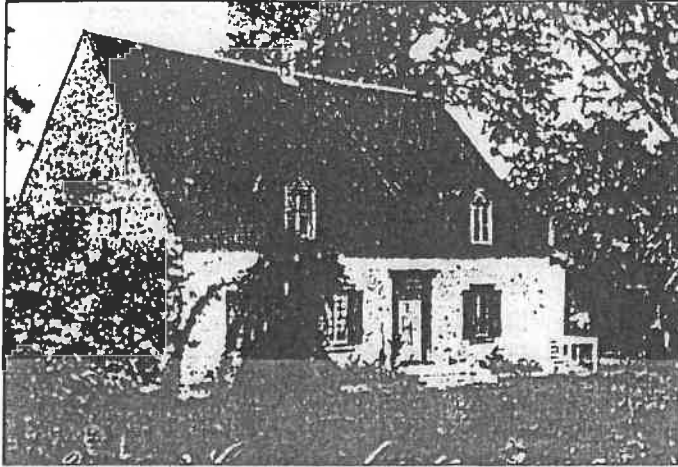
Jean-Baptiste Ferland rapporta que Louis-Olivier Gamache se serait, dès l'âge de onze ans, engagé comme mousse sur un navire anglais. Il n'y aurait rien en cela de surprenant pour quelqu'un de la région de l'Islet où la navigation occupait une place importante. Son père était d'ailleurs navigateur. Mais qu'il ait parcouru le monde à la faveur de son engagement, comme l'affirment plusieurs de ses biographes, est une autre chose. Ce qui est certain, c'est que, dès qu'il fut assez vieux pour le faire, Gamache a gagné sa vie en naviguant sur les eaux du Saint-Laurent.

Arrivée à Trois-Pistoles

Immédiatement, sinon peu de temps après son mariage, le couple Gamache-Cassista s'installa à Trois-Pistoles. Sa venue dans la région des Basques eut probablement lieu la même année que celle de son beau-frère Pierre Bachelet, en 1810. Trois-Pistoles s'ouvrait alors au développement agricole et un nouveau chemin de front dans la deuxième concession amenait plusieurs dizaines de colons dans la paroisse. Bachelet prenait possession en septembre de cette année-là d'une terre située en une partie de ce rang appelée le Village-de-Bonne-Espérance²⁰.

Pour sa part, Gamache possédait déjà un lot de terre avec maison et dépendance à l'Islet. Il s'agissait d'un héritage que lui avait laissé son père, mais l'agriculture ne semble pas l'avoir intéressé outre mesure, lui qui, le jour de son mariage, se déclarait matelot, et il s'en départit peu de temps avant de s'installer à Trois-Pistoles²¹. La mer présentait à ses yeux davantage d'attraits et on n'est pas sans savoir que ce village était un lieu où plusieurs navigateurs et pilotes du Saint-Laurent résidaient depuis longtemps. La maison des Pilotes, que l'on sait remonter au moins aux années 1780, en témoigne²². Le fait, donc, que le jeune couple Gamache-Cassista acheta une maison en bordure du fleuve, tout juste à côté de l'église et sur la Pointe, traduisait son intérêt pour la navigation, sinon il eut pu se joindre sans difficulté aux cultivateurs du deuxième rang.

Dans ses premiers temps à Trois-Pistoles, Louis-Olivier Gamache gagna sa vie en tant que menuisier, c'est-à-dire charpentier naval, un métier dont il a sans doute appris les rudiments de son père²³. Puis en 1812, agissant à titre de marchand, il acheta un lotissement sur la Pointe, à proximité du domaine seigneurial²⁴. Ce terrain devait servir à un commerce dont nous ignorons tout pour le moment, peut-être à construire des bateaux.



Le manoir de la famille Gamache au Cap-Saint-Ignace
(A.N.Q., P600-6/GH1070-57).

En 1818, Gamache, qui s'enregistra comme navigateur au baptême de son fils Joseph-Alphonse, envisagea manifestement de quitter Trois-Pistoles. Il rétrocéda à son ancien propriétaire le terrain mentionné ci-haut en faisant jouer une clause de retrait qu'il avait eu la précaution d'inclure dans l'acte de vente²⁵. L'annulation de la transaction fait croire qu'il avait déjà pris la décision de déménager, d'autant que nous le retrouvons installé à Rimouski au printemps suivant²⁶. Louis-Olivier Gamache conserva cependant sa maison à Trois-Pistoles et il ne chercherait à s'en départir que longtemps plus tard²⁷.

Possibilité d'emploi à Rimouski

Pour quelle raison Louis-Olivier Gamache changea-t-il à ce moment-là de lieu de résidence? Était-ce la rareté de l'emploi ou bien le déclin du pilotage à Trois-Pistoles, tel qu'évoqué par Jacques Morisset dans un article de la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*²⁸. Sans que nous puissions apporter une réponse certaine à cette question, nous savons que le nouveau citoyen de Rimouski affichait des compétences dans la construction navale et la navigation et s'il vint alors en ce nouveau lieu, c'est qu'il comptait certainement y trouver du travail²⁹. Or, il y avait à la Pointe-au-Père quelques petits chantiers maritimes où l'on construisait des goélettes propres à la navi-

gation côtière et aux besoins locaux ainsi que plusieurs familles de pilotes et de marins susceptibles de l'employer³⁰.

C'est exactement ce que fit Louis-Pierre Rouleau au mois de mars 1819³¹. Ce Pierre Rouleau était l'un des neuf pilotes de Pointe-au-Père que Pierre-Georges Roy a recensés dans les archives de la Trinity House³². Pilote breveté depuis 1805, il était maître de la goélette *L'Espérance de Rimouski* et il cherchait alors un homme pour compléter son équipage³³. On peut deviner par le contrat d'engagement de Gamache que l'employeur reconnaissait à son nouveau matelot une bonne expérience de la navigation puisqu'il signifia par écrit que son employé devrait assumer le commandement de la goélette en cas d'absence de sa part.

La famille d'Olivier Gamache demeurerait à Rimouski pendant près de six ans. Bien que la paroisse Saint-Germain ne fut pas tellement peuplée, ses limites étaient assez étendues et nous n'avons pu en conséquence trouver l'endroit précis où il demeurerait. Nous supposons logiquement qu'il s'était établi le plus près possible de Pointe-au-Père où sont concentrées des activités professionnelles relevant de ses compétences et où, d'autre part, les possibilités de navigation étaient les meilleures.

Gamache ferait en 1823 l'acquisition d'un terrain au premier rang de la seigneurie Pachot, sur l'aire de la future paroisse de Saint-Octave-de-Métis³⁴. Cette autre acquisition était certainement reliée à ses activités professionnelles. La concurrence entre pilotes du Saint-Laurent était alors féroce et leur grand nombre les obligeait à descendre vers l'embouchure du Saint-Laurent pour offrir leurs services les premiers. Certains d'entre eux, préférant attendre à terre, surveillaient des plateaux surélevés bordant le fleuve les navires qui remontaient le courant et se précipitaient ensuite au large pour offrir leurs services. La seigneurie Pachot constituait à cet égard un site de guet parfait et Gamache, dont le gagne-pain reposait sur la pratique maritime, a certainement voulu par l'achat de cette terre élargir ses contacts avec le milieu de manière à préserver ses possibilités d'emploi.

Toutefois, Gamache prit peu de temps après ce dernier achat une autre décision importante pour l'orientation de sa carrière. Tout en conservant ses propriétés éparses sur la côte sud du Saint-Laurent, il décida en effet de déménager à l'île Anticosti. C'est au mois de juin de l'année 1824 qu'il déclara pour la première fois de sa vie résider à «*la Grande Baie de l'Ouest, en l'Isle et seigneurie d'Anticosti*»³⁵.

Ce n'était plus qu'une question de temps avant que l'endroit ne prenne le nom de baie de Gamache.

(À suivre au prochain numéro)

Notes

Mario Mimeault est historien attaché au Lycée des Monts-Notre-Dame de Sainte-Anne-des-Monts ainsi qu'au manoir Le Boutillier de l'Anse-au-Griffon.

L'auteur tient à remercier monsieur Jean-François Beaulieu, généalogiste de Trois-Pistoles, pour l'aide qu'il lui a apportée dans la recherche des liens familiaux de Louis-Olivier Gamache.

1. Le biographe de Louis-Olivier Gamache le plus sûr est Jean-Baptiste Ferland. Il fut le premier et d'ailleurs le seul à avoir rencontré personnellement le sorcier de l'île d'Anticosti. Il a écrit *Opuscules - Louis-Olivier Gamache et le Labrador*, Montréal, Beauchemin, 1912, pp. 1-32.

Tous les auteurs qui ont par la suite parlé du sorcier de l'île d'Anticosti ont cité le récit de cet historien intégralement. Du nombre, seul Mgr Charles Guay, qui a rencontré certains membres de la famille Gamache, a apporté un complément d'information dans son ouvrage *Lettres de l'île d'Anticosti*, Montréal, Beauchemin et fils, 1902, lettre XVIII, pp. 211 à 236. La biographie la plus récente de Louis-Olivier Gamache, qui n'apporte rien de neuf sur le personnage, est de Catherine Jolicoeur, «*Louis-Olivier Gamache*», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII, pp. 345-347. Enfin, les dernières créations littéraires reprenant le thème du sorcier de l'île d'Anticosti sont de Robert Choquette, *Le sorcier d'Anticosti et autres légendes canadiennes*, Montréal, Fides, 1975, pp. 11-17 et Jean-Claude Dupont, *Légende du Saint-Laurent : récits des voyageurs*, Québec, Auteur, 1985, p. 11.

2. Jean-Baptiste Ferland, *Op. cit.*, p. 13 s.
3. Ferland, *Op. cit.*, p. 14.
4. *Ibid.*, p. 22 ss.
5. *Ibid.*, p. 27 ss.
6. A.N.C., série G, «*Liste des papiers d'État que les Secrétaires d'État pour les colonies adressèrent aux gouverneurs généraux ou officiers administrant la province du Bas-Canada depuis 1787 jusqu'à 1841*». G 19, 28 décembre 1829, Annexe: Témoignage de Robert Mearns dont le vaisseau à péri près de l'île d'Anticosti, p. 695 ss.

7. Mgr Plessis, raconte dans les cahiers de sa visite pastorale de 1815 que les habitants de Cap-Chat venaient de piller le Doris, un transport de troupes, avec la bénédiction des matelots et se demande comment leur faire comprendre le côté malsain de la chose. «*Le journal des visites pastorales de Mgr Joseph Plessis en Acadie 1811-12-15*», *Les cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 11 nos 1-3 (mars - septembre 1980) : 135.

Relevant les mêmes actes répréhensifs dans le récit d'un voyage qu'il fit une vingtaine d'années avant de rencontrer Gamache, Jean-Baptiste Ferland en étendait la responsabilité aux habitants de Sainte-Anne-des-Monts et ajoutait : «*Il n'y a pas encore bien longtemps que ceux qui naviguaient sur cette côte craignaient de s'y arrêter; ils aimaient mieux essuyer les plus rudes tempêtes au large que de venir mouiller dans ce port, car les habitants passaient alors pour des pillards déterminés*» (Ferland, *La Gaspésie*, Québec, A. Côté et Cie, 1877, p. 44).

8. Voir à ce sujet les problèmes de sécurité signalés par E.T. Chambers, *Les pêcheries de la Province de Québec*, 1^e partie, Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, (1912), pp. 145 ss. La situation était à ce point critique qu'une Commission d'enquête fut tenue en 1848 par le gouvernement du Canada : *Journal de l'Assemblée législative du Bas-Canada*, année 1849, appendice L.L.L.
9. Ferland, *Op. cit.*, p. 18.
10. *Ibid.*, p. 17, 20.
11. René Jetté, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 460.
12. Éloi Gérard-Talbot, *Généalogie des familles originales de Montmagny, l'Islet, Bellechasse, Château-Richer*, Auteur, s. d, vol. VI, pp. 253 et 255.
13. L'acte de baptême de Louis-Olivier Gamache demeure introuvable jusqu'à ce jour. Par contre, nous savons, document à l'appui, que le jour de son mariage Gamache s'identifie au prénom de «Louis» (Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la Rivière-Ouelle, le 11 janvier 1808). Il ne s'agit pas d'un oubli ou d'une erreur puisque la veille, en passant chez le notaire il avait aussi donné le même prénom

«Louis». Nous avons remarqué de plus que l'usage de ce prénom unique prédomine jusqu'en 1829 alors que pour la première fois son propriétaire signe un document sous le prénom composé de «Louis-Olivier» en signant un document légal : A.N.Q., greffe Edward Glackmeyer, 29 juillet 1829.

14. Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la Rivière-Ouelle, le 11 janvier 1808, A.N.Q., greffe Augustin Dionne, le 10 janvier 1808, contrat de mariage Louis Gamache et Marie-Françoise Bachelet dit Cassista.
15. P paroisse Saint-Jean-Baptiste de l'Île-Verte, registre des baptêmes, mariages et sépultures, le 10 juillet 1836. Québec était, cet été-là, un lieu pestilentiel et, malheureusement, la maladie affecta plus d'un visiteur. Ainsi, l'épouse de John Le Boutillier, le futur seigneur de Sainte-Anne-des-Monts, vint passer quelques semaines auprès de son mari à Québec en compagnie de son dernier-né Joshua Henry. Son bébé attrapa lui aussi la petite vérole et céda à la fin de l'été. Mario Mimeault, *John Le Boutillier, 1797-1872. La grande époque de la Gaspésie*, L'Anse-au-Griffon, Corporation du manoir le Boutillier, 1994, p. 13.
16. L'orthographe du nom de famille «Lot» connaît de multiples variables : Lots, Lotts, Loths, Lotz, Loz. nous retenons «Lot» pour cet article, en conformité avec le testament de Louis-Olivier Gamache, le seul document qui en présente une graphie. Cela ne veut pas dire que ce soit la manière exacte de l'écrire. Quant à Catherine Lot, elle était la fille de John Lot, alias Jean Lot et de Catherine Chevrette, de Québec (Lisette Gamache, *Gamache*, Québec, Auteur, 1993, p. 153).
17. A.N.Q., greffe Edward Glackmeyer, le 10 novembre 1845, testament de Louis-Olivier Gamache.

Étant donné l'emprise, bien connue, de l'Église sur la société canadienne du XIX^e siècle, il est difficile pour les gens d'aujourd'hui d'imaginer que nos ancêtres aient pu vivre en union libre. Ce type de mariage a probablement connu dans le bas du fleuve une ampleur plus importante qu'on est porté à le croire. Le plus récent témoignage que nous en ayons trouvé a été publié par la Société historique de Matane. L'ancêtre des Crousset de Matane était un navigateur qui a vécu comme Gamache en union de fait : Bernard Crousset, «*Les*

- pionniers de Matane 5 : *Les Crousset*, Au pays de Matane, vol. XXIX, no 1 (avril 1994) : 25.
- 18 . Mgr Guay, *Lettres sur l'île d'Anticosti*, Montréal, Beauchemin et Fils, 1902, p. 215.
- 19 . Gamache est bien décédé en septembre 1854. Cela ne fait pas de difficulté, mais aucun document ne permet d'indiquer la date précise du décès. Catherine Jolicoeur avance celle du 11 septembre sans donner de référence. Catherine Jolicoeur «*Olivier Gamache*», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII, p. 347.
- 20 . Charles A. Gauvreau, *Les Trois-Pistoles*, Éditions revue et complétée par Mathias D'Amours sr, s. l., s. e., 1946, livre 1, p. 200.
- 21 . A.N.Q., greffe Augustin Dionne, le 18 janvier 1808, contrat de mariage Louis Gamache et Uxor. Paroisse Notre-Dame de Llesse, Rivière-Ouelle, registre des baptêmes, mariages et sépultures, 11 janvier 1808, mariage de Louis Gamache et Françoise Bachelet.
- 22 . Le riche industriel des pêches, Charles Robin, dit dans son journal personnel être arrêté en janvier 1787, au cours d'un voyage qui le menait à Québec, à la maison des Pilotes de Trois-Pistoles. A.P.C., MG III, vol. 24, Dossier Robin Jones, Extract of Mr Charles Robin's daily Remarks being his observations on Journal by Land to Quebec & back to Bay Chaleurs, January 29 1787, p. 256 des transcriptions. Cette transcription présente toutefois plusieurs fautes de copie en raison de la mauvaise écriture de Robin. Ainsi, doit-on lire «*Pilot House*» en date du 29 janvier et non «*Port House at three Pistolls*».
- 23 . C'est le métier qu'il déclare exercer au baptême de ses enfants Louis et Marie-Rose. Registre d'état civil de Trois-Pistoles, baptême de Louis Gamache, le 12 janvier 1812; baptême de Marie-Rose Gamache, le 24 avril 1814.
- 24 . A.N.Q., greffe Augustin Dionne, le 24 mars 1812, vente dame Rioux à Louis Gamache.
- 25 . Registre d'état civil, paroisse de Trois-Pistoles, baptême de Joseph-Alphonse Gamache, le 26 avril 1818. A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, le 2 avril 1818, résiliation de vente de Louis Gamache à Joseph Rioux.
- 26 . A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, 2 avril 1818, résiliation de vente par Louis-Olivier Gamache; 20 mars 1819, marché entre Louis-Pierre Rondeau et Louis-Olivier Gamache.
- 27 . A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, 25 mars 1823, marché entre Germain Dessaint dit Saint-Pierre et Louis-Olivier Gamache. Gamache demeura propriétaire de sa maison au moins jusqu'en 1834 alors qu'il confie à Antoine Lavoie le soin de la mettre en vente. A.N.Q., greffe Edward Glackmeyer, 21 octobre 1834, procuration de Louis-Olivier Gamache à Antoine Lavoie.
- 28 . Jacques Morisset, «*Maison hantée ou la première auberge des pilotes du Bas-Saint-Laurent: l'histoire... et sa légende*», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XVII, no 1 (janvier 1994) : 10.
- 29 . A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, 20 mars 1819, *Op. cit.*
- 30 . Jean-Charles Fortin et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, I.Q.R.C., 1993, p. 149.
- 31 . A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, 20 mars 1819, marché Louis-Pierre Rouleau et Louis-Olivier Gamache.
- 32 . Jean-Charles Fortin, «*La grande navigation et les installations de Pointe-au-Père*», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. VIII, no 3 (octobre-décembre 1982) : 77.
- 33 . A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, le 20 mars 1819, marché Louis-Pierre Rouleau et Louis-Olivier Gamache.
- 34 . A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, le 17 mars 1823, concession de Augustin Trudel à Louis-Olivier Gamache.
- 35 . A.N.Q., greffe Edward Glackmeyer, 3 juin 1824, procuration de Louis Gamache à J.-O. Brunet.

REVUE

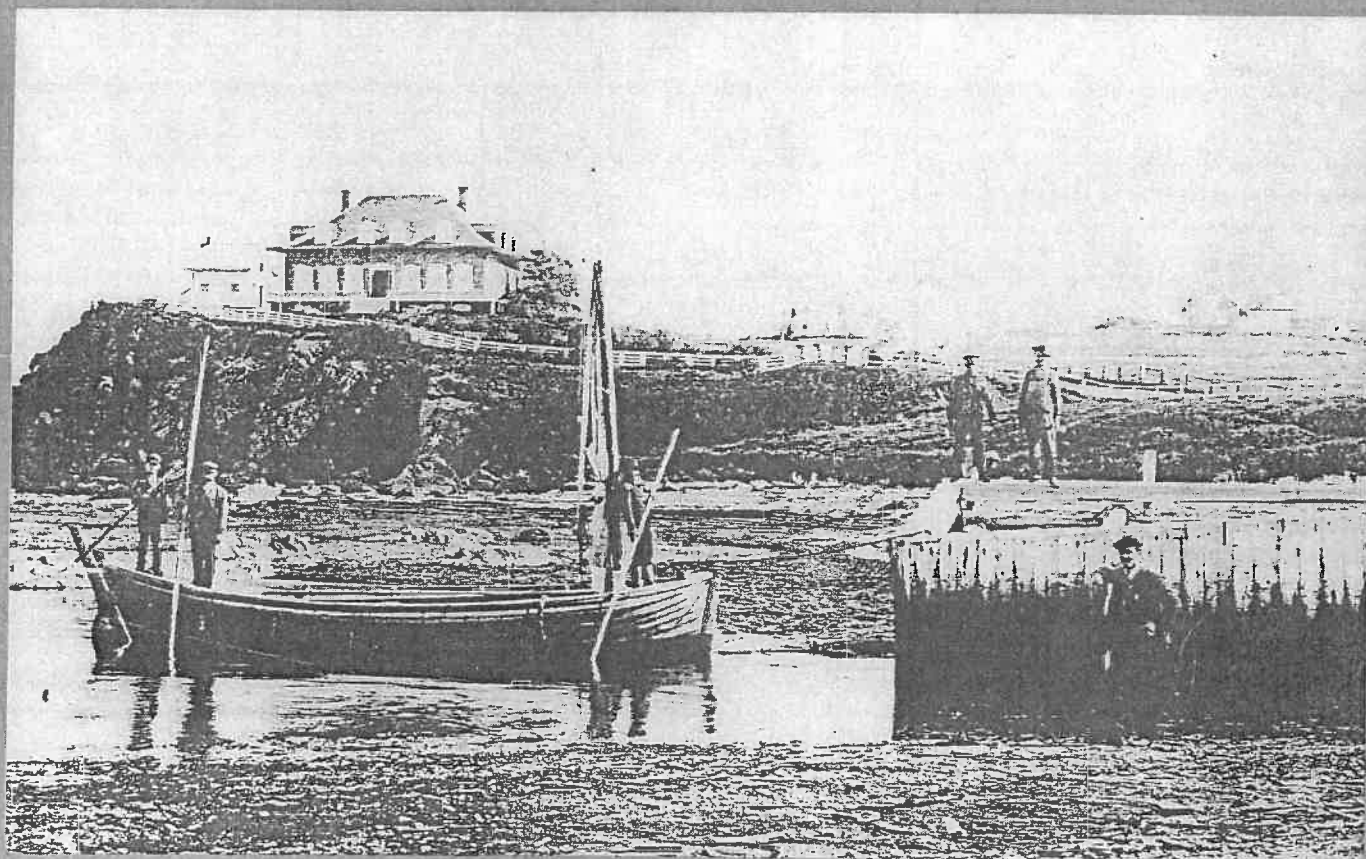
D'HISTOIRE DU

BAS-SAINTE-LAURENT

VOLUME XVIII, NUMÉRO 2 (47)

JUIN 1995

6,95 \$



- Les états d'âme de Mgr Georges Courchesne
- Artisans du développement régional
- Légende inédite

**REVUE D'HISTOIRE
DU BAS-SAINT-LAURENT**

Publiée deux fois l'an par l'Université du Québec à Rimouski (le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) et le module d'histoire) en collaboration avec la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

Fondée par M. Noël Bélanger en 1973

Comité de rédaction

Module d'histoire :

Gaston DESJARDINS

GRIDEQ :

Paul LAROCQUE

Jean LARRIVÉE

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Pierre COLLINS, secrétaire-archiviste

Graphiste :

Richard FOURNIER, Service des communications

Photographe :

Jean-Luc THÉBERGE, Service de l'informatique

Traitement de texte :

Cécile LePage

Politique rédactionnelle

Les personnes intéressées à publier des articles, notes de recherche, notes biographiques ou comptes rendus peuvent faire parvenir leurs manuscrits ou disquettes en tout temps. Les textes devront être sur un format 8,5 x 11 à 1,5 interlignes avec un maximum de 15 pages.

Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste pour publier dans la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent. Le comité de rédaction peut, dans certains cas, assurer un support technique aux auteurs. Les textes sont lus par le comité et recommandés, selon le cas pour publication. Les auteurs demeurent cependant responsables du contenu de leurs textes. Une invitation cordiale est faite aux intéressés.

Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-0381-8454

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Photographie de la page couverture :

Le château Lamontagne à Sainte-Anne-des-Monts (Fonds L.O. Vallée).

Sommaire

REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT
Volume XVIII, numéro 2 (47) juin 1995

| | Page |
|---|------|
| Éditorial | 2 |
| Jean LARRIVÉE | |
| Louis-Olivier Gamache, témoin et artisan du développement régional | 3 |
| Mario MIMEAULT | |
| Légende inédite de la pointe Sauvage | 11 |
| Marcel LEBLANC | |
| Théodore-Jean Lamontagne, marchand et entrepreneur (1833-1909) | 16 |
| Jean-Pierre BÉLANGER | |
| Gabriel Nadeau, curé de Sainte-Luce (1842-1869) | 22 |
| Gabriel LANGLOIS | |
| La forêt, la surexploitation et la conscience de conservation : le cas du Bas-Saint-Laurent entre 1930 et 1950 | 24 |
| Luce PARADIS | |
| Les rendez-vous de Rimouski de Mgr Georges Courchesne | 33 |
| Nive VOISINE | |
| La maison Leclerc : un modèle québécois authentique | 40 |
| Nadine COULOMBE | |
| Vieux écrits : le comté de Rimouski par Arthur Buies | 41 |
| Pierre COLLINS | |
| En bref | 47 |
| Paul LAROCQUE et Euchariste MORIN | |
| Des livres à lire! | 48 |
| Jean LARRIVÉE | |

-
- Pour s'abonner à la Revue : (deux numéros par année)

| | |
|-----------------------|----------|
| Individu | 14,00 \$ |
| Individu (soutien) | 20,00 \$ |
| Institution | 35,00 \$ |
| Institution (soutien) | 50,00 \$ |

Écrivez à : Pierre Collins UQAR
300, allée des Ursulines
Rimouski, Québec, G5L 3A1
418-723-1986 poste 1669

Louis-Olivier Gamache, témoin et artisan du développement régional

MARIO MÏMEAULT, HISTORIEN

Louis-Olivier Gamache a d'abord quitté la région de l'Islet pour celle de Trois-Pistoles puis il s'est installé à Rimouski et le voilà, en 1823, sur le point de déménager dans le pays de Métis quand il décide de s'en aller sur l'île d'Anticosti.

Ces déménagements successifs ne se sont pas faits sans qu'on ne puisse y trouver d'explications. Le Bas du Fleuve bénéficiait au début des années 1800 d'un courant migratoire qui, bien qu'encore à ses débuts, amenait de Québec ainsi que de la région de Montmagny, de l'Islet et de Bellechasse des familles qui allaient faire souche. Il est évident, dans ce contexte, que les déplacements de Gamache et de sa famille accompagnent, au plan collectif, cette progression des populations riveraines en direction de l'estuaire tandis que chaque déménagement souligne, au plan individuel, de nouvelles perspectives d'emploi. D'une manière et de l'autre, Louis-Olivier Gamache devenait un témoin privilégié et un agent du développement régional.

L'estuaire du Saint-Laurent, un milieu de vie intense

«Dans les premiers jours de septembre 1852, écrivait l'abbé Jean-Baptiste Ferland, je m'embarquais sur *La Doris*, afin de visiter pour la première fois, les côtes désertes et inhospitalières de l'île d'Anticosti»¹. Sans mettre d'emphasis sur le peu de fréquentation des lieux, le premier biographe de Louis-Olivier Gamache renforce l'idée, par ce passage de son récit, que l'estuaire du Saint-Laurent était un endroit aussi

sauvage qu'inhabité. Difficilement abordable en raison des conditions climatiques ou de navigation, on peut facilement le croire, mais abandonné par l'homme, cela reste à voir.

Tout est en effet relatif. Le cœur du Bas-Canada n'était pas très habité dans le premier quart du XIX^e siècle. La vallée laurentienne comptait 420 000 habitants en 1820², ce qui équivaut à peine, de nos jours, à la communauté urbaine de Québec. Par contre, le Bas du Fleuve, qui était peuplé en proportion, connaissait une hausse démographique des plus marquée, passant de 1 248 habitants en 1790 à 7 400 habitants en 1825. Le village de Rivière-du-Loup atteignait les 1 285 personnes cette année-là et celui de Trois-Pistoles faisait les 1 633 habitants. Quant à la seigneurie de Rimouski, les développements récents dans l'industrie du bois avaient fait grimper sa population de 550 habitants, qu'elle était en 1802, à 1 963 habitants en 1825³.

Hormis Québec, Montréal et Trois-Rivières, l'habitat québécois est donc à l'époque de Louis-Olivier Gamache d'une densité toute relative et sa répartition sur le territoire plutôt parsemée. Les côtes de l'estuaire abritent, compte tenu de ce facteur et toute proportion gardée, un bon nombre de gens. Plus bas que Rimouski, Métis connaît aussi un début de développement prometteur. Son nouveau seigneur John McNider amène avec lui une quarantaine de familles écossaises. Il ouvre un chantier naval qui commence ses opérations presque aussitôt et il aménage un établissement de pêche à la morue et de transformation

du poisson⁴. Bien au fait des problèmes de navigation sur le fleuve et des avantages du milieu à cet égard, McNider envisage en outre d'établir un poste de pilotes sur ses terres⁵. Ce sont toutes des activités économiques qui présentent de l'attrait pour Gamache.

D'autres colons descendent encore plus loin vers la Gaspésie. Matane abrite en 1825 deux cent sept personnes, occupées en majorité à la pêche et à la traite des fourrures⁶. Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat comptent en 1818 une soixantaine d'habitants qui pratiquent tous la pêche domestique⁷. Le premier seigneur résidant, Louis Lemieux, s'y amène en 1828 et la seigneurie de Sainte-Anne-des-Monts est à la veille, grâce à John Le Boutillier, de connaître un réel essor économique⁸.

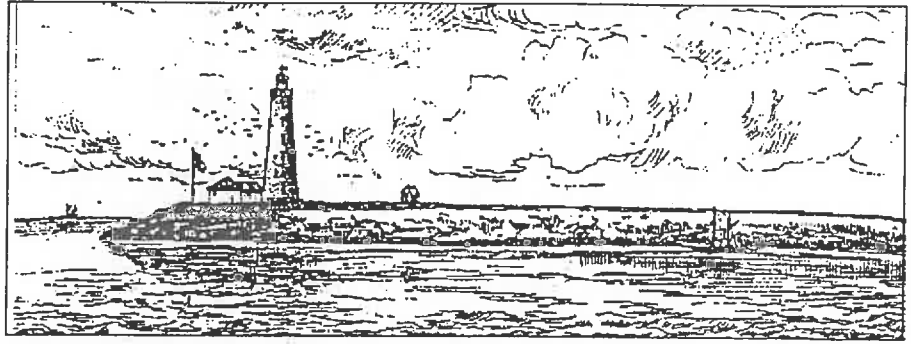
La rive nord du fleuve est quant à elle l'objet d'une exploitation intense et elle attire pour cette raison une population saisonnière importante. La pêche au saumon et la chasse au phoque constituent un attrait important et les exploitants se font nombreux. Antoine Hamel loue le site de Salt Pound en 1816 tandis que les frères Matthew et Andrew Kennedy s'établissent à Saint-Augustin en 1823⁹. John Godard, qui est déjà sur la côte du Labrador en 1810, déménage à Bonne Espérance en 1828. François Buteau, un marchand de Québec, est, à l'exemple de tous ces gens, à la source de plusieurs engagements. À lui seul, il envoie sur la Côte-Nord entre 1826 et 1837 de quatre-vingt-dix à cent hommes par année¹⁰. Plusieurs centaines de travailleurs fréquentent ces espaces côtiers à chaque

saison et la région sera encore plus fortement fréquentée à partir de la décennie suivante, tant et si bien qu'en 1835 les «pêcheries se sont rapprochées en région au point de se gêner les unes les autres, écrit un résident de Spar Point (La Tabatière), et (qu')il y a d'interminables querelles»¹¹.

Gardien d'un dépôt de provisions sur l'île d'Anticosti

Lorsque Gamache vient demeurer sur l'île d'Anticosti au printemps 1824, les lieux ne sont pas, non plus que l'estuaire du Saint-Laurent, une place totalement déserte. L'endroit avait déjà fait l'objet d'une tentative de colonisation au début du siècle par Alexander Morrisson, lequel travaillait pour le compte de William Grant, un homme d'affaires de Québec¹².

L'expérience s'avéra un échec, mais d'autres familles vinrent habiter l'île lorsque que le gouvernement du Bas-Canada installa des dépôts de provisions destinés aux marins victimes de naufrages. C'est ainsi que Jacques Duchesneau avait accepté la surveillance d'un poste d'approvisionnement à l'embouchure de la rivière Jupiter et que Joseph Beaudoin avait pris la responsabilité de la Rivière-au-Renard. Les deux hommes s'y installèrent avec femmes et enfants vers 1800¹³. Plus tard, vers 1820, Antoine Hamel prit en charge le dépôt de la rivière Jupiter et il y demeurera jusqu'en 1849 tandis que Barney Bradley remplacera Beaudoin à partir de 1828¹⁴.



Phare de Heath Point à Anticosti (tiré de *L'Opinion publique*, (22 novembre 1877), coll. Mario Mimeault).

La navigation augmentant sur la voie fluviale, et les désastres maritimes croissant proportionnellement, des pressions avaient été faites sur le gouvernement du Bas-Canada pendant toutes ces années pour qu'il construise des phares à l'entrée du Saint-Laurent. Le passage entre l'île d'Anticosti et la côte gaspésienne était particulièrement dangereux et on désirait voir ériger tout au long du détroit des repères lumineux, mais comme l'île appartenait à la colonie de Terre-Neuve (elle sera annexée au Bas-Canada qu'en 1825), le Canada n'osait pas y développer des infrastructures trop coûteuses. La fréquence des désastres l'oblige cependant à faire quelque chose et c'est ainsi qu'en 1824 le ministère de la Marine décide d'y construire à ses frais un dépôt de provisions supplémentaire.

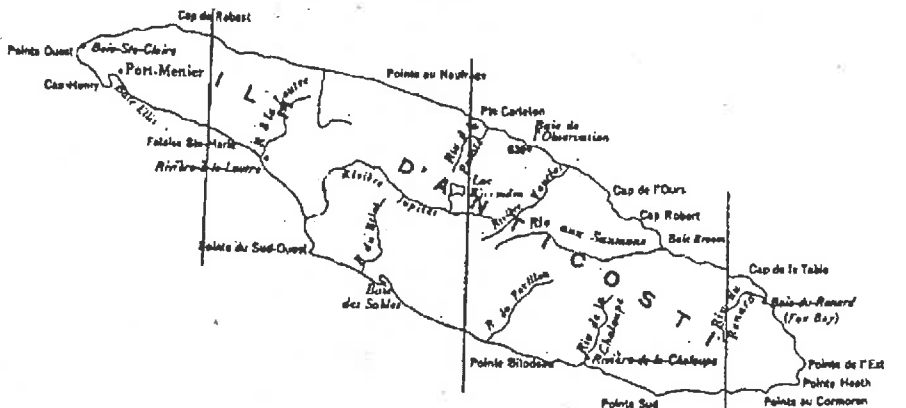
Louis-Olivier Gamache, qui connaissait bien l'estuaire pour y avoir navigué régulièrement, applique sur ce nouveau poste de gardien et tout semble alors se passer très vite pour lui. Le postulant se rend à Québec où, dès

qu'il apprend qu'on a retenu sa candidature, il désigne un mandataire pour percevoir en son nom les sommes d'argent qui pourront lui être versées à titre de salaire¹⁵. Le fait, d'ailleurs, qu'il renouvelle ce type de procuration à plusieurs reprises avec Jean-Olivier Brunet ou d'autres procureurs a permis d'apprendre qu'il a conservé cette responsabilité pendant presque tout le temps où il a habité l'île d'Anticosti¹⁶.

D'autres insulaires s'ajoutent à Gamache au cours des années qui suivent. Le gouvernement construit en 1831 un phare sur la pointe du Sud-Ouest et en confie la garde à un certain Hammond¹⁷. Ce dernier sera remplacé en 1843 par Edward Pope qui y élèvera toute sa famille¹⁸. Un second phare est érigé à la pointe est de l'île (pointe Heath) en 1835 et Bradley, qui surveillait déjà le dépôt de provision qui s'y trouvait, en assumera la responsabilité¹⁹. Ainsi, les Gamache auront toujours de la compagnie sur l'île.

L'autre du sorcier

Certains ont rapporté que Louis-Olivier Gamache avait acheté la seigneurie de l'île d'Anticosti d'un certain Hamel. D'autres disent qu'il a acquis à prix d'or la ferme de Beaudoin en 1822²⁰. Un certain Hamel vivait effectivement sur l'île lorsque Louis-Olivier Gamache y débarque, en 1824. Il s'agit de Antoine Hamel, gardien du dépôt de la rivière Jupiter, mais ce dernier n'a jamais disposé des droits de propriété



sur l'île et il n'a jamais pu en conséquence les céder au nouvel insulaire. Dans le second cas, l'hypothèse voulant que Gamache ait acheté la ferme de Beaudoin s'avère impossible en raison de l'année avancée.

Gamache a tout au plus reçu des droits de location que sur une partie de la seigneurie d'Anticosti. Celle-ci avait jadis appartenu à la famille Jolliet, mais elle se trouvait, dans les années 1820, morcelée entre plusieurs descendants dont Henry George Forsyth. Cet héritier de Louis Jolliet²¹ accepte en 1834 de céder temporairement ses droits sur la portion de terre qui s'étend depuis la rivière Jupiter jusqu'à la pointe du Sud-Ouest, sans «aucune garantie» et uniquement pour la durée d'une année²². On ne peut donc en aucun cas parler de Louis-Olivier Gamache comme seigneur des lieux. Il était locataire sans plus et le véritable domaine du sorcier de l'île d'Anticosti se limitait à la propriété que lui a assignée le gouvernement dans la baie du Sud-Ouest (baie Ellis).

La demeure que Gamache se construit en arrivant sur l'île affichait un air de tranquillité et un souci de l'ordre qui n'ont rien à voir avec l'image que l'on se fait habituellement d'une habitation démoniaque. Bien au contraire, tout comme pour le personnage lui-même, Ferland la dépeint dans toute sa quiétude champêtre, pour ne pas dire bucolique. Après avoir contourné le cap qui marque l'entrée de la baie de Gamache, écrit Ferland,

devant nous, se déroule ... une belle nappe d'eau, abritée contre tous les vents, à l'exception de ceux qui viennent du sud. Sur un coteau, qui s'étend au fond de la baie, brillent, par leur blancheur, des édifices groupés en forme de village; il n'y a là cependant que la maison, les granges et les hangars du maître du lieu. Ils sont sur les bords d'une petite rivière, qui serpente au milieu de belles prairies, et se déchargent de la mer, tout près de la maison²³.

La maison de Gamache semble des plus confortables. Mgr Charles Guay dit qu'elle mesurait trente-cinq pieds par vingt-cinq²⁴. Elle possède un rez-de-chaussée superposé d'un étage et d'une mansarde. L'intérieur devait se diviser en trois ou quatre pièces séparées de cloisons et les poutres du second plancher devaient être apparentes puisque Ferland dit y avoir vu des fusils accrochés. Un escalier donnait, quelque part, accès à l'étage tandis qu'un autre permettait d'aller à la mansarde par l'extérieur. Plus d'une porte devait donner accès à la maison de Louis-Olivier Gamache, si on se fie au visiteur qui dit que toutes les portes et fenêtres pouvaient être barricadées de manière à résister à une attaque venant du dehors. Enfin, un perron ornait la façade de la demeure.

Les bâtiments, un peu à l'écart, étaient entretenus avec soin et propreté. On les sait peints en blanc selon la description qu'en fait Ferland et ils étaient au moins au nombre de quatre.

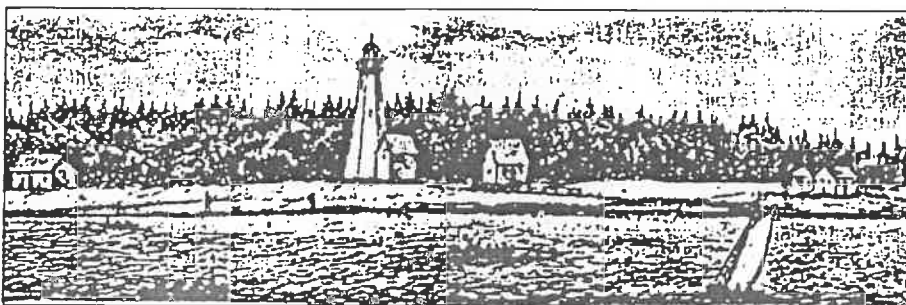
Gamache lui a parlé de «ses» étables. Il en possédait donc au moins deux. Le premier abritait les quatorze à quinze vaches qu'il gardait du vivant de ses épouses tandis que le cheval qu'il avait amené avec lui en 1824, et qui vivait toujours lorsqu'il reçoit ses visiteurs en 1852, avait sa place dans l'étable. Les hangars, au moins deux, puisque le narrateur en parle au pluriel, servaient à entreposer les marchandises dont le propriétaire des lieux faisait commerce²⁵.

L'ensemble des bâtisses se détachait nettement du paysage par sa couleur de blanc éclatant et cela en faisait un amer qui permettait aux navires de pénétrer dans la baie Ellis en toute sécurité²⁶. L'établissement était situé à deux pas de la plage et faisait face au golfe. Bien que les durs vents de l'hiver pouvaient lui faire craindre les pires épreuves, les soirées d'été, inondées de soleil, procuraient certainement au propriétaire des lieux les plus suaves contentements. Aussi, peut-on conclure qu'il n'y avait rien là de l'ancre d'un sorcier.

Un homme aux multiples ressources

Mais comment cet ex-Rimouskois a-t-il fait vivre sa famille sur l'île d'Anticosti? On sait de quelle manière il s'est organisé pour lui apporter toute la sécurité désirée, mais pour la soutenir, Gamache a dû déployer de multiples talents.

Hormis le fait qu'il doive surveiller les environs de l'île d'Anticosti, les jours de tempête particulièrement, son devoir premier étant d'aider les naufragés, il lui est permis de vaquer aux occupations de son choix. Ainsi, Gamache se livre à toutes les activités qui lui permettent d'exploiter le milieu à l'intérieur d'un commerce général.



Phare de la pointe sud, Archives publiques du Canada C66095.

La chasse et la traite

La chasse et la pêche intéressent Gamache au premier titre. L'île d'Anticosti est en effet un paradis de la faune où le gibier abonde. Il se livre à ces activités dès le premier hiver, retenant même les services de deux aides originaires de l'île-Verte, Charles Vaillancourt et Cyrille Lévesque²⁷. Ces hommes devront lui abandonner la moitié de leur chasse et de leur pêche, mais l'employeur leur fournit la poudre, le plomb, les pièges et les traînes nécessaires à leur travail. Gamache s'engage de plus à les nourrir et à les loger durant toute la durée de leur contrat. Vaillancourt et Lévesque devront en contrepartie aider Gamache dans le chargement de sa goélette au printemps suivant et dans la manoeuvre du bateau jusqu'à Québec.

Louis-Olivier Gamache retient ainsi les services de quelques hommes à tous les ans et les fait travailler pour son compte pendant l'hiver. Plus de vingt-cinq actes notariés témoignent d'ententes du même type que celles qui lient Vaillancourt et Lévesque au sorcier de l'île. Bon nombre de ses engagés viennent du Bas du Fleuve et affichent en général aucune qualification précise pour remplir leur engagement. Par exemple, Lévesque est un cultivateur. Un certain John Wallace était un écrivain et un voyageur²⁸, mais ce dernier est toutefois une exception, la plupart de ces employés se disant journaliers. En fait, Gamache a besoin d'hommes polyvalents qui seront utilisés à des titres divers, soit comme chasseurs, pêcheurs, navigateurs, voyageurs, et cultivateurs²⁹.

L'engagement des chasseurs et trappeurs se fait le plus souvent à l'automne et court en général toute l'année à venir³⁰. Dans les temps morts ou lorsque les saisons le permettent, Gamache utilise ses employés au travail de la terre³¹. Les difficultés liées au travail et l'éloignement, peut-être, font que tous ces hommes, à l'exception de Lévesque, ne renouvelleront jamais leur contrat avec leur employeur.

Le marchand itinérant

Les résultats des efforts consentis par Louis-Olivier Gamache pour apprivoiser son nouveau milieu le convainquent assez vite de se lancer dans un commerce itinérant, un pas qu'il franchit au cours de l'année 1828³². Les exemples de gens qui ont initié un tel négoce sont nombreux. Ferland parle de ces esprits entrepreneurs et cite les exemples de Daniel Cronyn, de Halifax, et Victor Hamel, de Québec³³.

En fait, Gamache établissait par cette autre facette de ses activités le pont entre le cœur du Bas-Canada et l'estuaire du Saint-Laurent. Ferland raconte qu'il échangeait des fourrures avec les Montagnais et qu'il les fournissait en produits qu'il amenait de Québec. Il semble même qu'il ait de la sorte porté ombrage aux activités de la Compagnie de la Baie d'Hudson, poussant l'audace, pour rejoindre ses clients, jusqu'à se rendre à la vue de ses établissements.



La ville de Québec constituait pour Louis-Olivier Gamache autant un port d'approvisionnement qu'un marché pour ses produits (Thomas George Marlay, 1836, Archives nationales du Canada).

Gamache apportait aux autres résidents de la Côte-Nord la farine, le lard, le sucre et toutes les autres denrées dont ils avaient besoin en échange du saumon ainsi que de l'huile et des peaux de loup marin qu'ils avaient préparés ou capturés dans le cours de leurs opérations annuelles³⁴. Tout était bon pour Louis-Olivier Gamache. Il achetait tout et il vendait tout. Par exemple, en 1829, il écoule à Québec une pleine cargaison de madriers et de douves de tonneaux³⁵. L'intérêt commercial de ce produit, à nos yeux inusité, venait de ce que le commerce international faisait un usage considérable de barils, les conteneurs du temps, et que Québec était justement le grand port d'expédition hors pays. Quand il ne vend pas, Gamache, ajoutant une dimension de plus à ses activités, se livre au transit des marchandises. C'est ainsi qu'il trouve en son voisin de la rivière Jupiter, Antoine Hamel, un de ses clients les plus régulier³⁶.

La construction navale

Les premières années de son séjour sur l'île d'Anticosti, alors qu'il se contentait d'écouler sa propre production de saumon, de morue, de madriers et de peaux de phoque, Gamache louait un bateau, le temps de transporter ses marchandises jusqu'au marché de Québec³⁷. Jamais il n'avait possédé de goélette auparavant, mais lorsqu'il envisage sérieusement de se lancer dans des activités commerciales, le besoin d'un transport sûr et disponible en tout temps s'impose à lui.

Il songe, bien sûr, à faire l'acquisition d'un navire ou d'une barque, mais le prix à payer est un peu élevé pour ses moyens, du moins sommes-nous autorisé à le penser puisqu'il décide de se construire un bateau, un projet auquel il consacre plusieurs années. Le milieu lui offre toute la matière première voulue, mais le choix du bois, la coupe des billots et l'assemblage des pièces nécessitent le recours à des travailleurs spécialisés qui lui

font évidemment défaut. Il a, pour ce faire, besoin d'un scieur de long, de charpentiers, d'un forgeron et d'un gréeur de navire. Leur recrutement se fait au fur et à mesure que les opérations le nécessitent, ce qui demande beaucoup de temps, d'autant qu'il poursuit simultanément ses activités de pêche et de chasse³⁸. En 1833, Gamache dispose enfin d'une goélette de soixante-neuf tonneaux qu'il baptise le Bear d'Anticosti, mais, curieusement, il s'en défait dès 1835³⁹. Était-ce en raison d'un vice de construction ou bien parce qu'il s'agissait simplement pour lui d'une autre façon de tirer profit de son expérience? Il est difficile de trancher, mais nous savons que Gamache dispose dès l'année suivante d'un autre navire, le Hunter de l'île d'Anticosti, qu'il confie à son fils Louis⁴⁰.



John McNider fut bien heureux de voir Gamache lui ramener les marchandises de son navire échoué à la rivière Jupiter (tiré d'Alice Sharples Baldwin, Métis Wee Scotland of the Gaspé, p. 13).

gréements de son autre bateau le Perceval⁴⁴. Gamache ne fait pas nécessairement une fortune à chaque fois, mais les compensations versées, en général de cinquante à soixante livres, constituent un surplus monétaire appréciable. Peut-être aussi que son travail de récupération aura contribué à redresser une réputation malmenée, tout au moins auprès de la classe commerçante du pays.

Faisant directement allusion à la tradition orale entourant l'île d'Anticosti, l'anthropologue Louis-Edmond Hamelin écrivait il y a quelques années que

Toute tentative de réduction des faits (relativement à l'histoire de l'île d'Anticosti et à ses gens) à une stricte authenticité, c'est-à-dire toute démythification, conduirait à un appauvrissement régional, à l'érosion de la riche dimension folklorique de la Grande Ile⁴⁵.

Nous comprenons très bien les préoccupations et les sentiments qui animaient cet anthropologue bien connu, mais il nous est difficile, à titre d'historien, d'abonder dans le même sens que lui et cela pour des raisons qui tiennent aux grandes lignes de cet article.

La destinée de Louis-Olivier Gamache, bien qu'elle passe par la trame quotidienne, constitue en effet un modèle en soi. Parler de cet homme, c'est faire l'histoire d'un créateur d'emploi, d'un constructeur et d'un pionnier qui a réussi à se détacher de la masse et à dépasser les grands de son temps. Par ailleurs, le vécu de celui qu'on a baptisé le sorcier de l'île d'Anticosti s'avère particulièrement riche et révélateur du mode de vie d'une époque pour une région donnée, justement la nôtre. Son destin de vie témoigne de la versatilité dont nos ancêtres devaient faire preuve pour assurer leur survie et raconter sa vie ne

La récupération des épaves

Louis-Olivier Gamache gagne sa vie de toute les manières possibles, faisant ainsi montre d'un esprit d'entreprise hors du commun. Par exemple, sa position de gardien d'un dépôt de provisions sur l'île d'Anticosti lui procure l'occasion de mener une activité pour le moins inusitée aux yeux de nos contemporains, mais plus courante qu'on ne le croit à l'époque, la récupération des épaves.

La multiplication des naufrages sur les battures de l'île d'Anticosti et sur les côtes de la Gaspésie ont procuré aux habitants des lieux des opportunités qui leur ont valu une mauvaise réputation. Pourtant, récupérer les marchandises perdues en raison de la perte d'un navire était on ne peut plus légal. Évidemment, la légende populaire n'a pas manqué d'en faire un naufrageur qui vivait surtout de récupération et les visiteurs occasionnels racontent que sa maison et ses granges regorgeaient d'objets ramassés dans les épaves⁴¹. Tout porte à croire que c'est vrai, mais ce n'est là qu'une vérité tronquée. Il faut savoir que tout navire échoué à la côte, dit bien la loi, appartient à celui qui le

trouve. Gamache ramassait donc en toute légalité les cargaisons perdues lors des naufrages puis les entreposait chez lui avant de les ramener à leur propriétaire à Québec, obtenant plus souvent qu'autrement qu'un infime dédommagement. Plusieurs documents en attestent.

Par exemple, il n'est pas sitôt installé sur l'île d'Anticosti que L'Amiral Benbow touche terre dans la baie de l'Ouest et c'est grâce à son aide que le capitaine du vaisseau, John Williams, réussit à remettre son navire à flot⁴². John McNider est bien content, deux ans plus tard que le gardien du dépôt de provisions ait pris sous sa responsabilité de garder dans ses entrepôts les marchandises du Métis Packet, lequel s'était échoué à la rivière Jupiter⁴³. Grâce à lui, il a pu non seulement récupérer le fret de sa goélette à des coûts raisonnables, mais aussi les gréements de son navire.

William Patton, un important marchand de Québec, devait lui aussi se considérer chanceux en 1830 de non seulement retrouver après une semblable catastrophe les marchandises de son brig le Benito, mais aussi de pouvoir racheter en 1836 la quille et les

diminue en rien la richesse de son apport à la société, soit-il folklorique ou historique. Louis-Olivier Gamache était un homme dynamique, constamment à

la recherche d'une meilleure condition et la légende cache dans son cas une suite d'événements aussi riches que diversifiés, qui témoignent d'un

mode de vie à redécouvrir, celui de la mer et des larges horizons dans lesquels baignent les racines des Bas-laurentiens.

Naufrages ayant eu lieu à l'île d'Anticosti du vivant d'Olivier Gamache

Source : Mario Mimeault

| Année | Navire | Type | Lieu |
|-------|--------------------|-----------|---------------------------|
| 1796 | Active | frégate | Anticosti, P. S. |
| 1804 | Charlotte | brig | Anticosti |
| 1807 | Lauzon | goélette | Anticosti, R. Jupiter |
| 1807 | Doubt | goélette | Anticosti, R. Jupiter |
| 1814 | Leopard | brig | Anticosti |
| 1817 | Citoyenne | goélette | Anticosti |
| 1826 | Admiral Bendow | goélette | Anticosti, Baie Ouest |
| 1827 | Metis Packet | goélette | Anticosti, R. Jupiter |
| 1828 | Hibernian | brick | Anticosti, P. O. |
| 1828 | Granicus | | Anticosti, B. Renard |
| 1829 | George Channing | brigantin | Anticosti, P. S. O. |
| 1829 | Bonito | brick | Anticosti, P. S. O. |
| 1829 | Middlesex | | Anticosti |
| 1830 | Speedweel | | Anticosti, P. S. |
| 1832 | Flora | barque | Anticosti, Baie Renard |
| 1835 | Zephir | brick | Anticosti, R. Becksie |
| 1835 | Ottawa | | Anticosti, P. Ottawa |
| 1835 | Perceval | | Anticosti |
| 1840 | Hero | | Anticosti, S. O. |
| 1840 | Cerus | | Anticosti |
| 1841 | Townley | brick | Anticosti, R. Jupiter |
| 1841 | Agnes | brigantin | Anticosti, P. S. O. |
| 1841 | — | barque | Anticosti |
| 1841 | Fair Isle | | Anticosti |
| 1841 | Walmsley Dale | | Anticosti |
| 1841 | Deux Vaisseaux | | Anticosti |
| 1842 | Alderman Thomson | brick | Anticosti, R. Jupiter |
| 1842 | Maria | goélette | Anticosti, R. Becksie |
| 1842 | Sir Thomas Wallace | | Anticosti, B. Gamache |
| 1842 | Emerentine | | Anticosti |
| 1844 | Hannah | | Anticosti |
| 1845 | Ospray | barque | Anticosti, P. Bruyere |
| 1845 | Dumfrieshire | | Anticosti, Belle Rivière |
| 1845 | Green House | | Anticosti |
| 1846 | Grennlow | barque | Anticosti, R. Pavillon |
| 1846 | M. Liverpool | | Anticosti, R. Becksie |
| 1846 | 574 | brick | Anticosti, R. Ferree |
| 1846 | Phoenix | brick | Anticosti, R. Ferree |
| 1846 | Thorn | goélette | Anticosti, R. Caillou |
| 1846 | Magnet | | Anticosti |
| 1847 | Prince of Waterloo | | Anticosti, R. La Loupe O. |
| 1847 | Terrace | barque | Anticosti, B. Gamache |
| 1847 | John and Mary | | Anticosti, P. S. O. |
| 1848 | Primrose | | Anticosti, P. O. |
| 1848 | — | vaisseau | Anticosti |
| 1848 | Ann | | Anticosti |
| 1849 | Agnes and Ann | | Anticosti |
| 1849 | Mary and Harriett | | Anticosti |
| 1850 | Heatherbell | barque | Anticosti, R. Becksie |
| 1850 | James | brick | Anticosti, R. Becksie |
| 1850 | Jane | barque | Anticosti, R. Lachatte |
| 1850 | Wemleydale | barque | Anticosti, R. Lachatte |
| 1851 | Lockmaber | barque | Anticosti, P. S. O. |
| 1851 | Melbourne | cargo | Anticosti |
| 1853 | Ann Grenock | McMiller | Anticosti, R. Ferree |
| 1853 | Sea Belle | goélette | Anticosti, R. Ferree |
| 1853 | Mary Argate | brick | Anticosti, Anse-aux-Frais |
| 1853 | Airthney Castle | brick | Anticosti, La Lacroix |
| 1853 | Ann | barque | Anticosti, R. Becksie |
| 1854 | John and Mary | brick | Anticosti, P. O. |
| 1854 | China | brick | Anticosti, P. E. |
| 1854 | St-George | barque | Anticosti, Anse La Chalou |
| 1854 | Odessa | darling | Anticosti, P. E. |
| 1854 | Piscator | brigantin | Anticosti, P. S. |
| 1854 | Bonito | brick | Anticosti, B. Gamache |
| 1854 | Patriot | goélette | Anticosti, R. Aux Oies |
| 1854 | Hero | | Anticosti, Belle Rivière |

Notes

Mario Mimeault est historien attaché au Lycée des Monts-Notre-Dame de Sainte-Anne-des-Monts ainsi qu'au Manoir Le Boutillier de L'Anse-au-Griffon.

1. Jean-Baptiste Ferland, *Opuscules — Louis-Olivier Gamache et le Labrador*, Montréal, Beauchemin, 1912, p. 1.
2. Jacques Lacourcière et alii, *Canada-Québec, Synthèse historique*, (Montréal), Éditions du Renouveau pédagogique, (1973), p. 285.
3. Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et alii, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, (Québec), IQRC, 1993, p. 137; William Berczy, *Journal personnel, année 1802*, Archives de l'Université de Montréal, SAUM-S/22, boîte 11442, p. 31.
4. Alice Sharples Baldwin, *Metis, Wee Scotland of the Gaspé*, 4^e édition, Métis, 1977, p. 14. Métis comptera en 1825 quatre-vingt-sept personnes : Léon Boudreault, *Faits nouveaux sur la seigneurie de Matane (1677-1870)*, (Matane), Société historique de Matane, (© 1982), p. 194, note 14.
5. André Boutin, Jean-Roch Gagnon et Jacques Thériault, *Hier au pays des Métis, Histoire et culture d'une région du Québec (1675-1960)*, (Mont-Joli), Les Ateliers Plein soleil, (© 1977), p. 51 s.
6. Léon Boudreault, *Faits nouveaux sur la seigneurie de Matane (1677-1870)*, p. 192 ss.
7. M. Boucherville, recensement de Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat, 1818, Roland Provost et alii, *Tricentenaire — Seigneuries gaspésiennes concédées à Denis Rivérin — Album souvenir 1688-1988*, Sainte-Anne-des-Monts, SHAM, 1988, p. 30.
8. Louis Lemieux a acheté la seigneurie de Sainte-Anne-des-Monts l'année précédente : ANQ, greffe De Foy, 12 octobre 1827, vente de Louis Panel à Louis Lemieux. Mario Mimeault, *John Le Boutillier 1792-1872*, Gaspé, Corporation du Manoir Le Boutillier, 1994, p. 76.
9. Pierre Fortin, *Rapport annuel du surintendant des pêches pour l'année 1861*, in *Rapport du département de la Marine et des Pêches pour l'année 1869*, pp. 90 ss; ANQ, greffe Edward Glackmeyer, août 1816 (acte no 1465), bail à ferme du poste de Salt Pound par Antoine Rémillard et Antoine Hamel.
10. *Journal de l'Assemblée législative du Canada — Année 1849*, Appendice L.L.L., Déposition de François Buteau.
11. Fortin, *op. cit.* Samuel Robertson, *«Étude sur le Labrador»*, *Transactions*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1856, cité dans E. T. Chambers, *Les pêcheries de la Province de Québec*, vol. 1, Québec, ministère des Mines, de la Colonisation et des Pêcheries, (1912), p. 141.
12. Donald Mac Kay, *Le paradis retrouvé — Anticosti*, (Montréal), La Presse, (1979), p. 21.
13. Mgr Charles Guay, *Lettres sur l'île d'Anticosti*, pp. 9, 130. Le lecteur trouvera d'autres informations sur la nécessité de ces dépôts aux pages 171 et ss.
14. Nombre de documents attestent dans les greffes de notaire de l'occupation de Antoine Hamel en tant que gardien d'un dépôt de provisions à la rivière Jupiter. La triste fin de la famille Beaudoin est racontée par Charles Guay. Toutefois, il est évident, à nos yeux, que le capitaine Giasson, qui lui a rapporté les faits relatifs à cette famille a perdu le souvenir précis des noms et déformé celui de Beaudoin en Godien. Guay, *op. cit.*, p. 175.
15. Voir la procuration par laquelle Louis Gamache commet J.-O. Brunet pour percevoir en son nom toutes les sommes d'argent qui pourraient lui être dues «pour son salaire comme résident au Poste de la dite Grande Baie de l'Ouest sur la dite Isle d'Anticosti et comme gardien du Dépôt de provisions qui y est établi pour le soulagement des marins et autres personnes naufragées et en détresse» : ANQ, Greffe Edward Glackmeyer, le 3 juin 1824, Procuration de Louis Gamache à J.-O. Brunet.
16. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, 3 juin 1824, Procuration de Louis Gamache à Jean-Olivier Brunet. Voir aussi : Glackmeyer, 31 août 1827; 20 octobre 1834; 25 juillet 1850.
17. Anciennement marin et pêcheur, John Elias Hammond venait d'Indian Cove, baie de Gaspé, où il avait épousé Elizabeth Langlois. Il sera transféré au phare de la Pointe-des-Monts en 1843 puis à celui du Bicquet en 1859. SPEC, (17 juin 1981) : 15 : Doris and David McDougall, *Those in Peril*; Marion G. Turk, *The Quiet Adventurers in Canada*, Détroit, Harlo Press, (© 1979), p. 272 s.
18. Edward Pope venait lui aussi de Gaspé où il avait appris le métier de marin. Un article du *Quebec Morning Chronical*, daté du 7 décembre 1871, raconte les efforts de ce gardien pour sauver l'équipage de *Russia* qui venait de se jeter sur les battures de l'île. SPEC, (17 juin 1981) : 15 : Doris and David McDougall, *Those in Peril*.
19. Guay, *op. cit.*, p. 175.
20. Ferland, *op. cit.*, p. 21. Donald MacKay, *Le paradis retrouvé — Anticosti*, Montréal, La Presse, (© 1979), p. 22.
21. Mario Mimeault, *«Regard historique sur les pêches I : La famille Louis Jolliet à Anticosti et Mingan»*. *La revue d'histoire de la Gaspésie/Gaspésie* Vol. XXVII, no 2 (juin 1989) : 32-38.
22. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 février 1834, bail de H. G. Forsyht à Louis-Olivier Gamache.
23. Ferland, *Opuscules...*, p. 16.
24. Il aura recueilli ce détail de la famille Menier dont le Château a été construit sur son emplacement. Charles Guay, *op. cit.*, p. 212.
25. Ferland, *ibid.*, pp. 18, 19, 29.
26. M. Blachford, *Sailing Directions for the Gulf and River of St. Lawrence giving a Particular Description of all the Harbours, Islands, Anchorages, Rocks, Shoals, and Other Dangers*, London (G.-B.), Blachford and Imray, 1842, «Islands in the Gulf of St. Lawrence — Anticosti», p. 13.
27. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 9 novembre 1824, engagement de Charles Vaillancourt à Louis Gamache; le 9 novembre 1824, engagement de Cyrille Lévesque à Louis Gamache. ?
 m'est pas
 sûr. n'aj.
28. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 15 novembre 1825, engagement de John Wallace à Louis Gamache, navigateur et pêcheur. ?
 m'est pas
 sûr n'aj.
29. ANQ, greffe de Edward Glackmeyer, le 31 août 1827, engagement de Cyrille Lévesque à Louis Gamache. ✓

-
30. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 6 juin 1828, engagement de Joseph Garneau à Louis Gamache. ✓
31. *Ibid.*
32. La première mention de ses activités de marchand résidant à Anticosti est faite lors d'une vente qui a lieu le 29 mai 1828: ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 29 mai 1828, vente de Pierre Lelacheur à Louis Gamache.
33. Ferland, *Opuscules — Louis-Olivier Gamache et le Labrador*, p. 69-70.
34. *Ibid.*, p. 69-70.
35. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, 14 août 1829, affrètement de H. et E. Chouinard à Louis-Olivier Gamache.
36. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 octobre 1836, marché Antoine Hamel et Louis Gamache.
37. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 4 août 1829, affrètement de H. et L. Chouinard à Louis-Olivier Gamache.
38. Deux campagnes de recrutement lui permettront de trouver son personnel à Québec. Voir les engagements de Louis-Olivier Gamache dans les minutes du notaire Edward Glackmeyer de juillet et septembre 1829 et de juillet 1833. ✓
39. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, hypothèque de Louis-Olivier Gamache à Pierre Pelletier. En fait cet acte est une vente et non une hypothèque.
40. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 octobre 1836, marché Antoine Hamel et Louis Gamache. Louis Gamache fils est dit dans cet acte propriétaire du Hunter de l'île d'Anticosti.
41. Donald MacKay, *op. cit.*, p. 22, 26.
42. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 22 août 1826, procuration de Louis-Olivier Gamache à Louis-Olivier Brunet.
43. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 4 juin 1828, compromis John McNider et Louis-Olivier Gamache.
44. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 mai 1830, compromis William Patton et Louis-Olivier Gamache. Voir le rapport des arbitres à propos de ce naufrage le 29 mai 1830. Glackmeyer, le 2 février 1835, vente du Perceval par Louis-Olivier Gamache à William Patton.
45. Louis-Edmond Hamelin, «*Gens d'Anticosti, transmetteurs d'histoires*», *Recherches sociographiques*, vol. XXIII, nos 1-2 (1982) : 139.